



Vienne, le 29 juillet 2017

N°74

Communiqué de presse conjoint de Hans Jörg Schelling, ministre des Finances autrichien et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances français

Hans Jörg Schelling, ministre des Finances autrichien, et **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances français, se sont rencontrés aujourd'hui à Vienne. Ils ont échangé sur les sujets d'intérêt commun, en particulier sur l'avenir de la zone euro.

Face aux défis à venir, la fenêtre d'opportunité unique pour renforcer l'Union européenne et la zone euro doit être saisie. A cet égard, Bruno Le Maire a indiqué que la priorité de la France était de « travailler en profondeur pour renforcer l'intégration indispensable de l'union économique et monétaire ». Hans Jörg Schelling a partagé l'idée que l'intégration de la zone euro était la clé du succès de l'Europe.

Les deux ministres ont échangé sur les causes de la crise et sur les limites de l'actuelle structure et gouvernance de la zone euro. Ils partagent tous deux la conviction que le renforcement de la zone euro est stratégique et doit être construit de façon inclusive. Bruno Le Maire et Hans Jörg Schelling ont affirmé que l'Europe devait rester unie pour demeurer un acteur international de poids. A cet égard, Hans Jörg Schelling a indiqué que « cela requerrait une discussion axée d'abord sur la stratégie », ce qui, pour lui, permettrait dans un second temps une discussion plus efficace sur la structure de l'union économique et monétaire.

En outre, le Ministre Schelling a présenté les priorités de la présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne pour le second semestre 2018. Une attention particulière sera apportée aux mesures européennes et internationales pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale. Le Ministre Bruno Le Maire a apporté son soutien à cet objectif et a ajouté qu'il fallait avancer vite sur un agenda européen ambitieux en matière de fiscalité du secteur numérique et d'impôt sur les sociétés avec la proposition de directive pour une assiette commune de l'IS.

Les deux ministres se sont félicités du partenariat étroit et de l'étendue des relations économiques entre leurs deux pays. En effet, avec 331 entreprises françaises installées en Autriche, employant 16 117 personnes et 190 entreprises autrichiennes employant 8 000 personnes en France, les données commerciales de 2016 soulignent l'intensité des investissements croisés franco-autrichiens.

Contact presse :

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr